



**Follow-up Responses to the
Senate Standing Committee on
National Finance (NFFN)
Supplementary Estimates (B) for the fiscal year ending March 31, 2025
November 27, 2024**

**Réponses de suivi au
Comité sénatorial permanent des
Finances nationales (NFFN)
Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025
Le 27 novembre 2024**

1. Détails sur la mise en place d'un système de cybersécurité pour éviter les cas de fraude dans la fonction publique - [Sénateur Claude Carignan \(C\)](#) (Page 27) (**BDPI**) // Details on if a cybersecurity system is in place to avoid cases of fraud across the public service – [Senator Carignan \(C\)](#) (Page 27) (**OCIO**)

Réponse du gouvernement / Government Response

Réponse en français:

- Les activités liées aux cybermenaces sont de plus en plus complexes et d'une ampleur croissante. En réponse à ces menaces accrues et pour appuyer la politique du Conseil du Trésor et les instruments de politique existant sur la sécurité des technologies de l'information (TI), le gouvernement du Canada (GC) a publié en mai 2024 sa première stratégie de cybersécurité intégrée (la stratégie). La stratégie fournit une approche proactive et pangouvernementale visant à renforcer la capacité du gouvernement à lutter de manière efficace contre les cybermenaces et à remédier aux vulnérabilités, y compris les cas de fraude dans l'ensemble de la fonction publique.
- La stratégie s'appuie sur les systèmes et outils déjà en place pour surveiller, détecter et étudier les menaces potentielles, et sur des mesures actives pour les neutraliser. Au cours de la dernière décennie, des améliorations ont été apportées à la position de la cybersécurité du GC, notamment :
 - Normalisation de l'infrastructure des TI du GC avec la mise en place de Services partagés Canada (SPC) et l'intégration des services de cyberdéfense dans le périmètre organisationnel du GC
 - Création du Centre canadien pour la cybersécurité (cybercentre), en tant que source unique et unifiée d'expertise en matière de cybersécurité
 - Mise en place de mécanismes de gouvernance clairs dans le cadre du Comité tripartite sur la sécurité de la TI (SCT, SPC, Cybercentre)
 - Renforcement des exigences de base en matière de cybersécurité dans les instruments de politique du Conseil du Trésor, notamment l'instruction donnée aux ministères et aux organismes de veiller à ce que ces exigences ainsi que les mesures appropriées fondées sur le risque soient appliquées en permanence en



adoptant une approche de repérage, de protection, de détection, de réponse et de récupération pour protéger les systèmes et les services d'information.

- La cybersécurité est une responsabilité commune dans l'ensemble du gouvernement. Les ministères et les organismes ont la responsabilité de veiller à ce que la cybersécurité soit gérée au sein de leur organisation, y compris la cybersécurité des programmes et des services ministériels. Il s'agit notamment de se conformer aux instruments politiques du Conseil du Trésor, notamment la politique sur la sécurité du gouvernement et la politique sur les services et le numérique.
- La [Directive sur la gestion de l'identité](#) qui s'inscrit dans le cadre de la [Politique de sécurité du gouvernement](#) garantit l'adoption des pratiques efficaces de gestion de l'identité en définissant des exigences visant à aider les ministères à établir, utiliser et valider les renseignements relatifs à l'identité.
- La [Norme sur l'assurance de l'identité et des justificatifs](#) (la norme) fournit des détails sur les exigences minimales pour établir un niveau d'assurance de l'identité ou des justificatifs pour un programme ou un service du GC. Les exigences énoncées dans la norme sont les suivantes :
 - Cerner et évaluer les risques liés à l'identité et aux justificatifs d'identité à l'aide d'une évaluation des préjudices liés à une activité de programme, à un service ou à une transaction;
 - Déterminer les niveaux d'assurance requis en matière d'identité et de justificatifs en utilisant les niveaux d'assurance normalisés définis dans la norme; et
 - Sélectionner les contrôles d'identité et de justificatifs pour atteindre les exigences de niveau d'assurance en utilisant les niveaux d'assurance normalisée spécifiés dans la norme. Il s'agit notamment de contrôles compensatoires ou d'autres mesures de protection visant à réduire les risques.
- La réalisation et l'obtention d'un niveau d'assurance approprié garantissent l'évaluation des risques, y compris la prévention de la fraude, et la mise en place de contrôles clés appropriés pour atténuer ces risques, ainsi que leur documentation, leur mise en place conformément à leur conception et leur fonctionnement efficace en permanence.

English response:

- Cyber threat activities are growing in scale and complexity. In response to these increased threats and to support existing Treasury Board Policy and policy instruments on information technology (IT) security, the Government of Canada (GC) published its first GC Enterprise Cyber Security Strategy (the Strategy) in May 2024. The Strategy is a proactive, whole-of-government approach to help strengthen the government's ability to effectively combat cyber threats and address vulnerabilities, including cases of fraud across the public service.
- The Strategy builds upon the existing systems and tools in place to monitor, detect and investigate potential threats, with active measures to neutralize them. In the last decade, there have been improvements to the GC's cyber security posture, including:
 - Standardization of the GC IT Infrastructure with the establishment of Shared Services Canada (SSC) and integration of cyber defence services at the GC enterprise perimeter



- Establishment of the Canadian Centre for Cyber Security (Cyber Centre) as a single, unified source of cyber security expertise
- Establishment of clear governance mechanisms as part of the IT Security Tripartite (TBS, SSC, Cyber Centre)
- Strengthened baseline cyber security requirements in Treasury Board policy instruments including direction to departments and agencies to ensure that cyber security requirements and appropriate risk-based measures are applied continuously in an identify, protect, detect, respond, and recover approach to protect information systems and services.
- Cyber security is a shared responsibility across government. Departments and agencies have a responsibility to ensure that cyber security is managed within their organization, including the cyber security of departmental programs and services. This includes compliance with Treasury Board policy instruments including the Policy on Government Security and the Policy on Service and Digital.
- The [Directive on Identity Management](#) under the [Policy on Government Security](#), ensures effective identity management practices by outlining requirements to support departments in the establishment, use and validation of identity information.
- The supporting [Standard on Identity and Credential Assurance](#) (the Standard) provides details on the minimum requirements for establishing an identity or credential assurance level for a GC program or service. Requirements set forth in the Standard include:
 - Identifying and evaluating identity and credential risks using an assessment of harms related to a program activity, service or transaction;
 - Determining required identity and credential assurance levels using the standardized assurance levels as defined in the Standard; and
 - Selecting identity and credential controls for achieving assurance level requirements using the standardized assurance levels specified in the Standard. This includes compensating controls or other safeguards to reduce risks.
- Performing and obtaining an appropriate level of assurance ensures the proper assessment of risks, including preventing fraud, and that appropriate key controls are in place to mitigate these risks, and that they are documented, in place as designed, and operating effectively in an ongoing manner.



2. One-page update on the execution and results of digital standards and services, including examples – Senator Larry Smith (CSG) (Page 18) (**OCIO**) // Mise à jour d'une page sur l'exécution et les résultats des normes et services numériques, y compris des exemples - Sénateur Larry Smith (GSC) (Page 18) (**BDPI**)

Government Response / Réponse du gouvernement

English response:

The Treasury Board (TB) [Policy on Service and Digital](#) (PSD) sets guidelines for how federal departments and agencies should design and deliver services to Canadians. It focuses on creating modern, user-friendly services that use technology that meet the needs of clients and the public.

The PSD encourages the use of [GC Digital Standards](#) when developing public services. For instance:

- The Old Age Security Benefit Estimator and Employment Insurance Benefit Estimator followed many digital standards, such as designing with users, frequent updates, working in the open, addressing security and privacy risk, and considering accessibility requirements.
- The Royal Canadian Mounted Police's digital application process for firearm licences was designed with user feedback and a multi-disciplinary team, resulting in a user-focused, digital design.

The Treasury Board Secretariat (TBS) uses data to monitor how well services and digital projects align with PSD goals. This helps TBS address issues, improve government operations, and support digital transformation.

Under the PSD, departments and agencies must report performance information each year on the services they provide. This includes data on service volumes, standards, performance, and online access, which is shared publicly through the [GC Open Government Portal](#).

TBS is developing a comprehensive approach that prioritizes the collection of data on critical services, focusing on those that have the greatest impact and significance for Canadians, to monitor service performance across the GC.

Réponse en français:

La [politique du Conseil du Trésor \(CT\) sur les services et le numérique](#) établit des lignes directrices sur la façon dont les ministères et les organismes fédéraux devraient concevoir et fournir des services aux Canadiens. Elle met l'accent sur la création de services modernes et faciles à utiliser qui font appel à la technologie pour répondre aux besoins des clients et du public.

La politique encourage l'utilisation des [normes relatives au numérique du gouvernement du Canada](#) lors de l'élaboration des services publics :

- L'Estimateur des prestations de la Sécurité de la vieillesse et l'Estimateur de prestations d'assurance-emploi ont respecté de nombreuses normes numériques, telles que la



conception avec les utilisateurs, les mises à jour fréquentes, le travail ouvert, la prise en compte des risques en matière de sécurité et de protection de la vie privée, et la prise en compte des exigences en matière d'accessibilité.

- Le processus de demande numérique de permis d'armes à feu de la Gendarmerie royale du Canada a été conçu à partir des commentaires des utilisateurs et d'une équipe pluridisciplinaire, ce qui a permis d'aboutir à une conception numérique axée sur l'utilisateur.

Le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) utilise des données pour surveiller dans quelle mesure les services et les projets numériques s'alignent sur les objectifs de la politique sur les services et le numérique. Cela aide le SCT à corriger les problèmes, à améliorer les opérations gouvernementales et à soutenir la transformation numérique.

Dans le cadre de la politique, les ministères et les agences doivent communiquer à chaque année des informations sur la performance des services qu'ils fournissent. Cela comprend des données sur les volumes de services, les normes, la performance et l'accès en ligne, qui sont partagées publiquement par l'intermédiaire du portail du gouvernement ouvert du GC.

Le SCT élabore une approche globale qui priorise la collecte de données sur les services essentiels, en se concentrant sur ceux qui ont le plus d'impact et d'importance pour les Canadiens, afin de surveiller la performance des services dans l'ensemble du GC.



3. Détails sur le mécanisme de surveillance mis en place par le SCT pour tout projet de TI pangouvernemental, et une copie du mécanisme. - [Sénatrice Manuelle Oudar \(GSI\)](#) (Page 32) (**BDPI**) // Details on the oversight mechanism put in place by TBS for all government-wide IT projects and a copy of the mechanism. – [Senator Manuelle Oudar \(ISG\)](#) (Page 32) (**OCIO**)

Réponse du gouvernement / Government Response

Réponse en français:

Depuis 2006, des rapports successifs du Bureau du vérificateur général (BVG) ont mis en évidence la nécessité de prévoir une surveillance accrue des investissements les plus importants et les plus coûteux du Canada accordés aux projets axés sur la technologie de l'information (TI). Pour donner suite à ce constat, le dirigeant principal de l'information du gouvernement du Canada (DPI GC) a mis en place le Programme de surveillance des projets axés sur la TI au Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT), en 2009. Depuis lors, le Bureau du dirigeant principal de l'information du Canada (BDPI) a supervisé un portefeuille d'environ 25 projets technologiques et axés sur le numérique à haut risque pour le compte du Conseil du Trésor du Canada. En novembre 2024, le portefeuille de projets et de programmes numériques sous la supervision du BDPI comprenait quatre des plus grandes initiatives de transformation numérique et 15 projets numériques additionnels.

En avril 2019, des pouvoirs de politique directe concernant la surveillance des projets ont été accordés au DPI GC en vertu de l'article 4.5 de la Directive sur la gestion de projets et programmes du Conseil du Trésor (CT). Les pouvoirs exigent que le DPI GC mette au point et tienne à jour un programme de surveillance des projets et programmes axés sur le numérique. Les principaux leviers politiques incluent le pouvoir de sélectionner les projets et programmes numériques et technologiques qui seront soumis à cette surveillance, le pouvoir de commander des évaluations indépendantes des projets et programmes, et le pouvoir d'exiger des corrections de trajectoire spécifiques pour ces projets, si cela est jugé nécessaire selon les preuves recueillies lors de la conduite des activités de surveillance. Le Conseil du Trésor peut également déterminer de clôturer un projet ou un programme, et de révoquer des pouvoirs si la réalisation fructueuse des résultats opérationnels escomptés semble impossible en fonction de l'évaluation de la confiance du BDPI en matière de surveillance.

En 2020, le greffier du Conseil privé a recensé quatre grandes initiatives de services essentiels comme étant « sans échec » et a mis en place un organisme de gouvernance dirigé par des sous-ministres, le Comité des sous-ministres sur les services fondamentaux, pour assurer un soutien en matière de supervision et d'habilitation et lever les obstacles systémiques à la réussite des projets. Ces quatre initiatives sont : Le programme de modernisation du versement des prestations et l'initiative de correction de la dette technique d'Emploi et Développement social Canada, le programme de modernisation de la plateforme numérique d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, et l'initiative RH et paye de Services publics et approvisionnement Canada (anciennement l'initiative de prochaine génération du système de ressources humaines et de paye pour la fonction publique).



La surveillance consiste en un contrôle objectif visant à appuyer la gouvernance des investissements et de la prise de décision. Elle sert à s'assurer que les engagements en matière d'investissement sont respectés, en particulier en ce qui concerne les résultats opérationnels escomptés. La surveillance remplit également une fonction d'habilitation en fournissant des conseils et des recommandations sur les risques et les questions clés dans le but d'orienter une initiative vers la réussite. La surveillance exercée par le Bureau du dirigeant principal de l'information (BDPI) se fait au nom du Conseil du Trésor et au service du gouvernement du Canada, et non pour le compte du promoteur de projet.

L'objectif principal de la fonction de surveillance est la réussite de l'investissement. La réussite peut être définie comme la réalisation des résultats escomptés pour un projet ou un programme d'investissement, tels qu'ils ont été annoncés au comité d'investissement responsable, à un coût acceptable et dans les délais impartis. La surveillance est une fonction élargie du comité d'investissement ayant octroyé les autorisations et les financements, lequel assume également des fonctions décisionnelles qui incluent l'intervention lorsque nécessaire.

Le modèle de surveillance des projets du BDPI comprend diverses activités qui fournissent des preuves et des informations sur l'état d'avancement et de santé d'un projet ou d'un programme. Cela comprend l'examen de la documentation du projet et des principaux éléments livrables, la participation des membres d'office à la gouvernance, la réalisation de bilans et d'exams indépendants, l'engagement régulier auprès du personnel et des cadres clés du projet, ainsi que l'évaluation et la communication régulières de la confiance dans l'exécution (c'est-à-dire la viabilité de l'atteinte des résultats opérationnels), afin de garantir une gestion appropriée des risques et des enjeux.

Bien que la surveillance du BDPI comprenne l'examen de la capacité et de l'efficacité de la gestion de projet, l'accent est mis sur les facteurs clés de succès et les points communs d'échec dans les transformations modernes des entreprises, sur la base des enseignements tirés par l'industrie et le gouvernement. Cela comprend, sans toutefois s'y limiter, le leadership et la gouvernance, la gestion des parties prenantes, la gestion des risques et des problèmes, la gestion du changement et la préparation opérationnelle.

La fonction de surveillance par le BDPI appuie le DPI GC dans l'exercice de ses responsabilités et de ses pouvoirs. Les autorités sont décrites au point 4.5 de la [Directive sur la gestion des projets et des programmes](#).

Since 2006, consecutive reports from the Office of the Auditor General (OAG) have highlighted the need for increased oversight of Canada's most significant and costly information technology (IT) project investments. In response, the Chief Information Officer of Canada (GC CIO) established the IT Project Oversight Program at Treasury Board of Canada Secretariat (TBS) in 2009. Since that time, the Office of the Chief Information Officer of Canada (OCIO) has conducted oversight of a portfolio of approximately 25 high-risk technology and digitally enabled projects on behalf of the Treasury Board of Canada. As of November 2024, the portfolio of



digitally enabled projects and programmes under OCIO oversight consists of four of the largest digital transformation initiatives and 15 additional digitally enabled projects.

In April 2019, direct policy authorities for project oversight were granted to the GC CIO in Section 4.5 of the Treasury Board (TB) Directive on the Management of Projects and Programmes. The authorities require the GC CIO to establish and maintain an oversight program for digitally enabled projects and programmes. Key policy levers include the authority to select those digitally and technology enabled projects and programmes that will be subject to this oversight, to commission independent reviews of projects and programmes, and to require specific course corrections for these projects, as deemed warranted based on evidence gathered through the conduct of oversight activities. The Treasury Board can also determine that a project or program be closed, and authorities be revoked if successful delivery of intended business outcomes appear unachievable based on the confidence assessment of OCIO's project oversight function.

In 2020, the Clerk of the Privy Council identified four large core services initiatives as “no-fail” and stood up a Deputy Minister led governance body, the Deputy Minister Committee on Core Services (DM Core), to provide oversight and enablement support in addressing systemic barriers to project success. Those four initiatives are: Employment and Social Development Canada's Benefit Delivery Modernization programme and Technical Debt Remediation Initiative, Immigration Refugee and Citizenship Canada's Digital Platform Modernization programme, and Public Services and Procurement Canada's HR & Pay Initiative (formerly Shared Service Canada's NextGen HR & Pay initiative).

Oversight entails objective surveillance in support of decision-making and investment governance. It serves a challenge function to ensure investment commitments are met, specifically intended business outcomes. Oversight can also provide an enablement function in providing advice and recommendation on key risks and issues to steer the initiative for success. OCIO's oversight is conducted on behalf of the Treasury Board and in the service of the Government of Canada, and not for the project sponsor.

The Oversight function has the successful delivery of an investment as its primary objective. Success can be defined as achieving the intended business outcomes of a project or programme investment as committed to the responsible investment board for an acceptable cost and meeting any required timeframes. Oversight is an extended function of the investment board that granted authorities and funding and has a decision-making function that includes intervention where warranted.

The OCIO project oversight model includes various activities that provide evidence and insight into the progress and health of a project or programme. This includes the review of project documentation and key deliverables, ex-officio participation in governance, conducting health checks and independent reviews, regular engagement with key project personnel and executives, and regular assessment and reporting of delivery confidence (i.e., viability of



achieving business outcomes) for the purpose of ensuring appropriate management of risks and issues.

While OCIO oversight includes review of project management capacity and effectiveness, greater focus is on key success factors and common points of failure in modern business transformations based on industry and government lessons learned. This includes, but is not limited to, leadership and governance, stakeholder management, risk and issues management, change management and business readiness.

The OCIO oversight function supports the GC CIO to execute their responsibilities and authorities.



4. Précisions sur le fait qu'un examen indépendant a été effectué par le SCT pour le remplacement de Phénix, ainsi qu'une copie de cet examen - [Sénatrice Manuelle Oudar \(GSI\)](#) (Page 31) (**BDPRH**) // Details on if an independent review was conducted by TBS for the replacement of Phoenix and a copy of the review – [Senator Manuelle Oudar \(ISG\)](#) (Page 31) (**OCHRO**)

Réponse du gouvernement / Government Response

Réponse en français:

Le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) n'a pas effectué d'examen indépendant pour le remplacement de Phoenix. Le projet en est encore à ses débuts, Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) ayant achevé une phase d'évaluation de la viabilité, qui comprenait une expérimentation et a donné lieu à un [Rapport de constatations finales](#). Actuellement, SPAC mène une évaluation de faisabilité avec les principaux ministères afin d'éclairer une décision qui devrait être prise plus tard en 2025.

English response:

The Treasury Board Secretariat (TBS) has not conducted an independent review for the replacement of Phoenix. The project is still in its early stages, with Public Services and Procurement Canada (PSPC) having completed a viability assessment phase, which included experimentation and resulted in a [Final Findings Report](#). Currently, PSPC is conducting a feasibility assessment with key departments to inform a decision expected later in 2025.



5. Details on how the indicator for the percentage of employees who believe their workplace is psychologically healthy can be improved – [Senator Joan Kingston \(ISG\)](#) (Page 12) (OCHRO)
// Précisions sur la manière d'améliorer l'indicateur relatif au pourcentage de salariés estimant que leur lieu de travail est psychologiquement sain. - [Sénatrice Joan Kingston \(GSI\)](#) (Page 12) (BDPRH)

Government Response / Réponse du gouvernement

English response:

- As the country's largest employer, the Federal Public Service must show leadership in building awareness about workplace mental health and in supporting employee mental health and well-being.
- Creating a work environment that enshrines psychological health, safety and well-being in all aspects of the workplace through collaboration, inclusivity and respect is a priority for the Government.
- The data referenced in the Treasury Board of Canada Secretariat 2024–25 Departmental Plan is drawn from 2020 and 2022 [Public Service Employee Survey](#) results. While the number of employees who would describe their workplace as being psychologically healthy has held steady at 68% in both 2020 and 2022, there was a 7%-point increase (from 61% to 68%) from 2019 to 2020.
- The [2024 Public Service Employee Survey](#) is currently underway and runs from October 28, 2024 to December 31, 2024. We should know the updated percentage of employees who describe their workplace as psychologically healthy in Spring 2025.
- The Government continues to help federal public service organizations align with the National Standard of Canada for Psychological Health and Safety in the Workplace and meet the objectives of the Federal Public Service Workplace Mental Health Strategy.
- We continue to collect information to better understand where support is needed, through the Public Service Employee Survey as well as other external and internal sources of data.

Réponse en français:

- En tant que plus grand employeur du pays, la fonction publique fédérale doit faire preuve de leadership en ce qui a trait à la sensibilisation à la santé mentale en milieu de travail et pour soutenir la santé mentale et le bien-être des employés.
- La création d'un environnement de travail qui inscrit la santé, la sécurité et le mieux-être psychologiques dans tous les aspects du milieu de travail grâce à la collaboration, à l'inclusion et au respect est une priorité pour le gouvernement.
- Les données mentionnées dans le Plan ministériel du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada 2024-2025 sont tirées des résultats du [Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux](#) de 2020 et 2022. Bien que le nombre d'employés qui décriraient leur milieu de travail comme sain sur le plan psychologique soit demeuré stable à 68 % en 2020 et en 2022, il y a eu une augmentation de 7 points de pourcentage (de 61 % à 68 %) de 2019 à 2020.



- Le [Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux de 2024](#) est en cours et se déroulera du 28 octobre 2024 au 31 décembre 2024. Nous devrions connaître le pourcentage mis à jour d'employés qui décrivent leur milieu de travail comme sain sur le plan psychologique au printemps 2025.
- Le gouvernement continue d'aider les organisations de la fonction publique fédérale à se conformer à la Norme nationale du Canada sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail et à atteindre les objectifs de la Stratégie pour la fonction publique fédérale sur la santé mentale en milieu de travail.
- Nous continuons de recueillir des renseignements pour mieux comprendre les besoins en matière de soutien, par l'intermédiaire du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux et d'autres sources de données externes et internes.



6. Détails les actions mises en œuvre pour atteindre la cible pour l'indicateur selon lequel le gouvernement dispose de bonnes pratiques de gestion des finances et des actifs - [Sénatrice Manuelle Oudar \(GSI\)](#) (Page 11) (**BCG**) // Details on actions being implemented to achieve the target for the indicator that the government has good financial and asset management practices – [Senator Manuelle Oudar \(ISG\)](#) (Page 11) (**OCG**)

Réponse du gouvernement / Government Response

Réponse en français:

En 2022-2023, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT) a reçu une opinion d'audit non modifiée du Bureau du vérificateur général du Canada en ce qui concerne les états financiers consolidés du gouvernement pour la 25^e année de suite. Une opinion non modifiée signifie que le Bureau du vérificateur général a constaté que le gouvernement a présenté ses états financiers fidèlement et conformément aux principes comptables généralement reconnus. Ce bilan d'opinions d'audit non modifiées donne aux Canadiens l'assurance continue qu'ils peuvent avoir confiance dans les renseignements publiés par le gouvernement. De plus, en 2023-2024, le SCT a pris une série de mesures destinées à renforcer sa surveillance des pratiques ministérielles et à soutenir une gestion financière efficace à l'échelle du gouvernement.

Des progrès notables ont aussi été réalisés en vue d'établir un système de contrôles internes et d'atteindre l'étape de la surveillance continue des principaux processus de gestion financière. Conformément au [Guide sur le contrôle interne en matière de gestion financière](#) du SCT, **100 % des ministères ont atteint l'étape de la surveillance continue des contrôles en matière de rapports financiers, tandis que 93 % des ministères ont atteint ce même niveau de maturité pour les contrôles internes en matière de gestion financière. Il s'agit d'une amélioration notable depuis le taux de 65 % obtenu en 2022-2023.** Le SCT continue d'aider les ministères à progresser vers l'étape de la surveillance continue de ces processus en exigeant l'élaboration de plans d'action et une surveillance continue pour les 7 % des ministères restants. L'atteinte tardive de la cible est principalement attribuable au fait que les ministères ont mis en œuvre de nouveaux processus de gestion financière et ont donc eu besoin de plus de temps pour achever les étapes associées à l'évaluation des contrôles internes.

English response:

In 2022-23, the Treasury Board Secretariat (TBS) received an unmodified audit opinion from the Office of the Auditor General of Canada on the government's consolidated financial statements for the 25th consecutive year. An unmodified opinion means that the Office of the Auditor General of Canada found that the government presented its financial statements fairly and according to generally accepted accounting principles. This track record of unmodified audit opinions provides continued assurance to Canadians that they can trust the information the government publishes. In addition, in 2023-24, TBS took a series of actions to enhance its oversight of departmental practices and to support effective financial management across government.



Significant progress was also made towards establishing a system of internal controls and reaching the continuous monitoring stage for key financial management processes. Per the TBS [Guide to Internal Control Over Financial Management](#), **100% of departments have reached ongoing monitoring stage for controls over financial reporting, while 93% of departments have now reached this same level of maturity for internal controls over financial management. This is a strong improvement from the 65% reported in 2022-23.** TBS continues to support departments in making further progress towards reaching the continuous monitoring stage for these processes by requiring the development of action plans and continued monitoring for the remaining 7% of departments. The delay in achieving the target is mainly due to departments implementing new financial management processes and therefore, requiring additional time to complete the related internal controls assessment steps.



7. Exercises and improvements imposed by the Treasury Board on running programs, such as First Nation's Child and Family Services and Jordan's principle – **Senator Pierre J. Dalphond (PSG)** (Pages 19-20) (**EMS**) // Exercices et améliorations imposés par le Conseil du Trésor aux programmes en cours, tels que les services à l'enfance et à la famille de la Première Nation et le principe de Jordan. - **Sénateur Pierre J. Dalphond (GPS)** (Pages 19-20) (**SDG**)

Government Response / Réponse du gouvernement

English response:

The Treasury Board of Canada Secretariat (TBS) provides government-wide direction to departments to effectively manage for results. In particular, the Treasury Board Policy on Results establishes various requirements for Deputy Heads and other officials related to the collection and use of performance information to manage programs, assessing their effectiveness and efficiency, and meeting the performance information requirements of Ministers and central agencies. This information is presented to Parliamentarians and Canadians through Departmental Plans, Departmental Results Reports and GC InfoBase.

Although Deputy Heads are responsible for setting targets for programs and demonstrating their performance, TBS provides complementary supports to departments, including through the Guidance for Drafters of Treasury Board Submissions and other supplementary guidance material.

When reviewing Treasury Board Submissions, TBS works with departments to ensure that they provide information on:

- the difference, change or impact that the initiative seeks to make for Canadians;
- how the achievement of expected outcomes will be monitored; and,
- data that will be collected to generate valid and reliable performance information, including disaggregated data for supporting Gender Based Analysis Plus.

In the event of significant risks to the achievement of outcomes, the Treasury Board (TB) can take various measures. These include, for example, continuing to work with the department to modify program delivery or performance measurement plans, or requiring the department to provide additional information before being able to access funds.

In relation to Child and Family Services program and the Jordan Principle, Indigenous Services Canada noted in its 2024-25 Departmental Plan that targets for Child and Family Services will be established through co-development tables with partners. Jordan's Principle is a demand-driven initiative, making stable targets more challenging to identify. Information regarding specific targets and achievements for those particular programs and services will be provided by the Department of Indigenous Services Canada.



Réponse en français:

Le Secrétariat du Conseil Trésor du Canada (SCT) donne aux ministères des orientations à l'échelle du gouvernement pour leur permettre d'assurer une gestion efficace axée sur les résultats. En particulier, la Politique sur les résultats du Conseil du Trésor établit diverses exigences à l'intention des administrateurs généraux et d'autres fonctionnaires en ce qui concerne la collecte et l'utilisation de l'information sur le rendement pour gérer les programmes, évaluer leur efficacité et leur efficacité, et répondre aux exigences des ministres et des organismes centraux en matière d'information sur le rendement. Les informations en question sont présentées aux parlementaires et aux Canadiens dans les plans ministériels, les rapports sur les résultats ministériels et l'InfoBase du GC.

Bien que les administrateurs généraux soient chargés de fixer les objectifs des programmes et de faire état de leur rendement, le SCT apporte un soutien complémentaire aux ministères, notamment en mettant à leur disposition le Guide à l'intention des rédacteurs de présentations au Conseil du Trésor et d'autres documents d'orientation supplémentaires.

Lors de l'examen des présentations au Conseil du Trésor, le SCT travaille en collaboration avec les ministères pour s'assurer qu'ils présentent des renseignements sur :

- la différence, le changement ou les effets que l'initiative cherche à produire au profit de la population canadienne;
- la façon dont l'atteinte des résultats escomptés sera surveillée;
- les données qui seront recueillies pour produire des informations valables et fiables sur le rendement, notamment des données désagrégées pour faciliter l'analyse comparative entre les sexes Plus.

En cas de risques importants pour la réalisation des résultats, le Conseil du Trésor (CT) peut prendre diverses mesures. Celles-ci comprennent, par exemple, la poursuite de la collaboration avec le ministère pour modifier l'exécution du programme ou les plans de mesure de la performance, ou l'obligation pour le ministère de fournir des informations supplémentaires avant de pouvoir accéder aux fonds.

En ce qui concerne le programme des services à l'enfance et à la famille et le principe de Jordan, Services aux Autochtones Canada a noté dans son plan ministériel de 2024-2025 que les cibles relatives aux services à l'enfance et à la famille seront établies au moyen de tables de codéveloppement avec les partenaires. Le principe de Jordan est une initiative axée sur la demande, ce qui rend l'établissement d'objectifs stables difficile. Les informations concernant les objectifs et les réalisations spécifiques pour ces programmes et services particuliers seront fournies par Services aux Autochtones Canada.



8. Détails sur les politiques du Conseil du Trésor en matière de réclamations qui ne sont pas encore réglées et dont le montant n'est pas encore final et connu? - **Sénateur Pierre J. Dalphond (GPS)** (Page 31) (**SDG**) // Details on Treasury Board's policies regarding claims that have not yet been settled and for which the amount is not yet final and known – **Senator Pierre J. Dalphond (PSG)** (Pages 31) (**EMS**)

Réponse du gouvernement / Government Response

Réponse en français:

Il n'est pas rare que le financement lié aux demandes d'indemnisation et aux règlements soit accordé alors que les négociations et les poursuites sont en cours. Les étapes finales des négociations et des procédures judiciaires peuvent être franchies rapidement, et il peut également y avoir des délais imposés par les tribunaux pour effectuer les paiements au cours de la période définie après la conclusion d'un accord. Si les fonds ne se trouvent pas dans les niveaux de référence d'un ministère lorsque ces échéances sont imposées, les parties peuvent ne pas être en mesure de signer un accord et prévoir le versement de fonds, conformément aux exigences de la Loi sur la gestion des finances publiques, étant donné que les montants associés à de nombreux règlements sont beaucoup plus élevés que les fonds dont dispose un ministère dans l'immédiat. Afin d'assurer une surveillance supplémentaire dans ces contextes, les fonds sont généralement affectés et bloqués dans les niveaux de référence du ministère, et ne sont libérés que lorsqu'un ministère présente la preuve de la conclusion d'un accord ou qu'un paiement a été ordonné. Lorsque les fonds sont octroyés « jusqu'à concurrence d'un certain montant », les sommes restantes ou non utilisées sont renvoyées dans le cadre budgétaire. Il convient de noter que des circonstances différentes peuvent exiger des contrôles différents.

English response:

Providing funding related to claims and settlements while negotiations and proceedings are ongoing is not uncommon. The final steps of negotiations and legal proceedings may evolve quickly, and there may also be court-ordered timelines to make payments within specified timelines of an agreement being reached. If funds are not within a department's reference levels when these timing pressures arise, the parties may not be in a position to sign an agreement and commit funds, per FAA requirements, as many settlements are much higher than funds immediately available to a department. In order to provide additional oversight in these contexts, funds are usually supplied and frozen in departmental reference levels, and only released once a department provides evidence that an agreement has been reached or a payment has been ordered. When funds are provided as "up-to" amounts, remaining/unused funding is returned to the fiscal framework. It should be noted that different circumstances may require different controls.



9. Examples of TBS providing feedback to departments on performance measures, including what is being achieved in a department and how it impacts other departments. - [Senator Kim Pate \(ISG\)](#) (Page 26) (**EMS**) // Exemples de retour d'information du SCT aux ministères sur les mesures de performance, y compris sur les résultats obtenus dans un département et leur impact sur d'autres départements. - [Sénatrice Kim Pate \(GSI\)](#) (Page 26) (**SGD**)

Government Response / Réponse du gouvernement

English response:

The Treasury Board of Canada Secretariat (TBS) provides government-wide support to departments to effectively manage for results. As part of the Treasury Board Submission process, TBS requires departments to provide an information that describes the results that are expected to be achieved with the funding being sought.

In particular, TBS requires departments to identify performance measurement indicators that can track, monitor and report on progress made towards achieving identified results. Deputy Heads are responsible for ensuring that Treasury Board submissions are supported by performance data and evaluation information.

When departments are consistently not achieving their intended results, Treasury Board approval can be conditioned upon revisions to program delivery or performance measurement before the department accesses funding. TBS can take a number of actions, including:

- working with the departments on an ongoing basis to modify program delivery or performance measurement plans;
- recommending that an evaluation take place at an appropriate time to collect additional evidence and inform future design and delivery in advance of seeking additional funding;
- periodically reviewing government spending and programming, to ensure public finances are managed in a prudent and responsible manner.

For programs and metrics that might affect more than one department, they can be identified as “horizontal initiatives” by the Privy Council Office or by TBS. This designation requires departments to establish shared outcomes and governance to ensure departments achieve those outcomes. The mechanisms that TBS has in place to challenge and support horizontal initiatives is the same as any other initiative.

Réponse en français:

Le Secrétariat du Conseil Trésor du Canada (SCT) offre un soutien pangouvernemental aux ministères pour assurer une gestion efficace axée sur les résultats. Dans le cadre du processus des présentations au Conseil du Trésor, le SCT demande aux ministères de lui faire parvenir des renseignements décrivant les résultats qui devraient être obtenus en utilisant les fonds demandés.



En particulier, le SCT exige des ministères qu'ils définissent les indicateurs de mesure du rendement qui leur permettent de suivre et de surveiller les progrès réalisés en vue d'atteindre les résultats déterminés et d'en rendre compte. Les administrateurs généraux sont chargés de veiller à ce que les présentations au Conseil du Trésor soient étayées par des données sur le rendement et des renseignements sur l'évaluation. Sous réserve des conditions suivantes :

Lorsque les ministères ne parviennent pas à atteindre les résultats escomptés de manière constante, l'approbation du Conseil du Trésor peut être conditionnée à des révisions de la mise en œuvre du programme ou de la mesure de la performance avant que le ministère n'ait accès au financement. Le SCT peut prendre un certain nombre de mesures, notamment :

- travailler de façon continue avec les ministères pour modifier les plans d'exécution des programmes ou de mesure du rendement;
- recommander la réalisation d'une évaluation à un moment opportun afin de recueillir des données supplémentaires et d'éclairer la conception et l'exécution futures avant toute demande de financement supplémentaire;
- examiner périodiquement les dépenses et les programmes du gouvernement, afin de s'assurer que les finances publiques sont gérées de manière prudente et responsable.

En ce qui concerne les programmes et les mesures susceptibles d'avoir une incidence sur plus d'un ministère, ils peuvent être qualifiés d'« initiatives horizontales » par le Bureau du Conseil privé ou par le SCT. Cette désignation impose aux ministères l'obligation d'établir des résultats et une gouvernance commune pour s'assurer qu'ils atteignent ces résultats. Les mécanismes mis en place par le SCT pour faire une analyse critique des initiatives horizontales et les appuyer sont les mêmes que ceux utilisés dans le cas de n'importe quelle autre initiative.



10. Actual amount of money that was spent by TBS for the last fiscal year compared to the authorized spending - Senator Krista Ross (CSG) (Page 24) **(CSS)** // Montant réel des dépenses effectuées par le SCT au cours du dernier exercice financier par rapport aux dépenses autorisées. - Sénatrice Krista Ross (GSC) (Page 24) **(SSM)**

Government Response / Réponse du gouvernement

English response:

The Treasury Board Secretariat (TBS) will have to wait for the Public Accounts to be tabled and for this information to be published before we can disclose the actual amount of money that was spent for the last fiscal year compared to the authorized spending.

Réponse en français:

Le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) devra attendre que les comptes publics soient déposés et que ces informations soient publiées avant de pouvoir divulguer le montant réel des dépenses effectuées au cours du dernier exercice financier par rapport aux dépenses autorisées.



11. Number of houses that have been improved or built as a result of Indigenous Services Canada's program on safe and adequate housing for children on reserve - [Senator Joan Kingston \(ISG\)](#) (Page 12) // Nombre de maisons qui ont été améliorées ou construites grâce au programme de Services aux Autochtones Canada sur les logements sûrs et adéquats pour les enfants dans les réserves. - [Sénatrice Joan Kingston \(GSI\)](#) (Page 12)

Government Response / Réponse du gouvernement

English response:

Response being provided directly to the Committee by Indigenous Services Canada.

Réponse en français:

La réponse est fournie directement au comité par Services aux Autochtones Canada.



12. Trend on figures for the First Nations Child and Family Services program and Jordan's Principle - **Senator Pierre Dalphond (PSG)** (Page 19) // Évolution des chiffres du programme des services à l'enfance et à la famille des Premières nations et du principe de Jordan. - **Sénatrice Pierre Dalphond (GPS)** (Page 19)

Government Response / Réponse du gouvernement

English response:

Response being provided directly to the Committee by Indigenous Services Canada.

Réponse en français:

La réponse est fournie directement au comité par Services aux Autochtones Canada.



13. Targets, achievements indicia or measurements for the last two or three years regarding the First Nations Child and Family Services program and Jordan's Principle - **Senator Pierre Dalphond (PSG)** (Page 19) // Objectifs, indicateurs de réussite ou mesures pour les deux ou trois dernières années concernant le programme des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations et le principe de Jordan. - **Sénateur Pierre Dalphond (GPS)** (Page 19)

Government Response / Réponse du gouvernement

English response:

Response being provided directly to the Committee by Indigenous Services Canada.

Réponse en français:

La réponse est fournie directement au comité par Services aux Autochtones Canada.



14. How long does the statutory increase related to the Canada Carbon Rebate for small businesses over in the Estimates - [Senator Joan Kingston \(ISG\)](#) (Pages 11-12) // Combien de temps l'augmentation statutaire liée au remboursement du carbone pour les petites entreprises couvre-t-il dans le budget des dépenses - [Sénatrice Joan Kingston \(GSI\)](#) (Pages 11-12)

Government Response / Réponse du gouvernement

English response:

Response being provided directly to the Committee by the Department of Finance

Réponse en français:

La réponse est fournie directement au comité par le ministère des Finances



15. Explication concernant le financement demandé par le ministère de la Défense nationale dans le budget supplémentaire des dépenses (B) 2024-25 pour un fonds de 300 millions de dollars pour le financement d'un bateau - **Sénateur Pierre Dalphond (GPS)** (Pages 8-9) // Explanation regarding funding asked by the Department of National Defence in the Supplementary Estimates (B) 2024-25 for a \$300 million fund to finance a supply ship - **Senator Pierre Dalphond (PSG)** (Pages 8-9)

Réponse du gouvernement / Government Response

Réponse en français:

La réponse est fournie directement au comité par le ministère de la Défense nationale

English response:

Response being provided directly to the Committee by the Department of National Defence



16. Explication concernant le financement demandé par le ministère de la Défense nationale dans le budget supplémentaire des dépenses (B) 2024-25 pour le Fonds destinés au projet d'aéronef multimissions canadien – [Sénateur Claude Carignan \(C\)](#) (Page 14) // Explanation regarding funding asked by the Department of National Defence in the Supplementary Estimates (B) 2024-25 for the Canadian Multi-Mission Aircraft Project Fund - [Senator Claude Carignan \(C\)](#) (Page 14)

Réponse du gouvernement / Government Response

Réponse en français:

La réponse est fournie directement au comité par le ministère de la Défense nationale

English response:

Response being provided directly to the Committee by the Department of National Defence